

## **Inflation record. Bonne ou mauvaise nouvelle pour les emprunteurs ?**

Selon les derniers chiffres de l'Insee, l'indice des prix à la consommation a progressé de 3.2% en rythme annuel au mois de mars, enregistrant son plus fort taux de croissance en l'espace de quinze ans.

A première vue, c'est plutôt une mauvaise nouvelle pour les consommateurs l'inflation correspondant à une hausse générale et durable des prix. Cependant, une catégorie peut sans doute tirer son épingle du jeu : les emprunteurs de crédits à taux fixe. En effet, pour ceux qui ont souscrit un crédit à taux fixe (avec une mensualité fixe), sous l'impact de l'inflation et sous réserve que leur salaire progresse, le poids de la mensualité de remboursement va diminuer. Pour faire simple, pour un salaire plus élevé, la mensualité reste la même. *« Attention cependant à relativiser cet impact bénéfique pour les ménages : tout d'abord l'inflation va se traduire à court terme par une perte de pouvoir d'achat, puis l'effet favorable n'existera que si les salaires augmentent. On sait que le SMIC va être augmenté de 2.3%, mais nous ne sommes plus dans un schéma d'économie quasi fermée comme dans les années 70. Notre ouverture sur le monde risque de rendre la progression des salaires plus lente, voire bien inférieure à l'inflation. »* Précise Geoffroy Bragadir, Fondateur d'Empruntis.com.

Par ailleurs, le caractère durable de cette inflation est aussi important pour que les effets soient notables, alors que la BCE continue à faire de la lutte contre cette dernière sa priorité.

*« A titre d'exemple, pour une mensualité de 990€ consentie avec un salaire de 3 000€, si l'inflation se poursuit à un rythme annuel de 3% sur 3 ans et que le salaire progresse au même rythme, l'emprunteur remboursera 990€ avec un salaire de 3278€, soit un endettement qui passerait de 33% à 30%. »* Explique Geoffroy Bragadir *« Cette consolation est plutôt maigre. On retiendra plutôt que le retour de l'inflation agit comme une redistribution des richesses puisqu'il appauvrit les épargnants pour enrichir les emprunteurs. »*